

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 juin 2014
(convocation du 17 juin 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kevin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h15
M. MANGON Jacques à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 12h15
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 11h15
Mme FERREIRA Véronique à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme KISS Andréa à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
Mme BEAULIEU Léna à M. GUICHARD Max
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard à partir de 12h
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. TOURNERIE Serge
M. CAZABONNE Didier à M. MILLET Thierry à partir de 12h15
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CUNY Emmanuelle
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas

M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien
Mme FORZY-RAFFARD Florence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud à partir de 11h30
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 10h
Mme LEMAIRE Anne-Marie à M. POIGNONEC Michel
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h15
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h30
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h15
M. TRIJOULET Thierry à M. LE ROUX Bernard à partir de 11h30

M. DELAUX Stephan à M. DUCHENE Michel à partir de 10h20

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

Rapport d'activité et financier de la régie de l'Eau Industrielle pour l'année 2013 - Adoption
--

Madame JACQUET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Service Public de l'Eau Industrielle est un service public à caractère industriel et commercial créé par délibération n° 2006/0858 du 24 novembre 2006, dont les charges doivent être couvertes par les recettes perçues auprès des usagers du service en respect des dispositions de l'article L2224-1 du Code Général des Collectivités Locales.

Le service approvisionne 20 établissements. La production a été arrêtée au mois de septembre durant la présence du bouchon vaseux (forte concentration en chlorure).

Le bon état des stocks, en 2013, a permis aux industriels les plus consommateurs de ne pas passer sur leur forage de secours à l'éocène.

La consommation des industriels a baissé de 15 % en 2013 par rapport à 2012 ce qui s'explique par la baisse d'activité de certains consommateurs et de la diminution de la consommation de Michelin, usager le plus important, du fait de problèmes de process.

Le prix de l'eau industrielle a été fixé, au 1^{er} janvier 2013, à 0,4083 € H.T/m³ (hors abonnement), soit une augmentation de 2 % nécessaire pour couvrir une partie des charges de service.

L'Agence de l'Eau Adour Garonne intervient dans la compensation des surcoûts entraînés par la substitution des eaux puisées, par les industriels de la Presqu'île d'Ambès, dans l'Eocène par les eaux de surface. Cette compensation de 0,10 € par m³ a généré une recette de 85 368,20 €.

Les comptes afférents au seul exercice 2013 présentent un déficit de 85 247,75 € en section d'investissement et un excédent de 130 910,06 € en section de fonctionnement.

Pour la quatrième année consécutive, la section d'exploitation est équilibrée sans subvention du budget principal.

L'avance du budget principal a été remboursée de façon anticipée à hauteur de 86 376,53 €.

Le conseil d'exploitation s'est réuni le 12 juin 2014 afin d'examiner le rapport d'activité et financier de la régie de l'Eau Industrielle pour l'année 2013.

Au titre de l'article XIX des statuts de la régie, le conseil communautaire doit se prononcer sur le budget de la régie et donner les résultats d'exploitation à la fin de chaque exercice.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code général des Collectivités territoriales et notamment son article L2224-1,
VU la délibération n° 2006/0858 du Conseil communautaire du 24 novembre 2006,
VU les statuts de la régie du service public de l'Eau Industrielle,
VU le rapport d'activité et financier de la régie de l'Eau Industrielle pour l'année 2013,
VU l'avis du conseil d'exploitation du 12 juin 2014,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

Le conseil d'exploitation a donné un avis favorable en date du 12 juin 2014

DECIDE

Article 1 : de prendre acte du rapport présenté par Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux,

Article 2 : d'adopter le présent rapport d'activité et financier de la régie de l'Eau Industrielle pour l'année 2013 en l'état.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
La Vice-Présidente,

Mme. ANNE-LISE JACQUET

REÇU EN PRÉFECTURE LE
17 JUILLET 2014

PUBLIÉ LE : 17 JUILLET 2014